

Fribourg, le 19 mai 2008

Lettre ouverte aux Conseil d'Etat fribourgeois, à tous les élus, aux partis politiques et aux agendas 21 du canton.

Concerne : demande aux élus et à toutes les forces politiques du canton de s'engager en faveur d'une authentique politique de développement durable en matière d'énergie.

Madame, Monsieur,

En décidant d'investir 162 millions CHF dans une centrale à charbon en Allemagne, le Groupe E franchit la ligne rouge : cette décision est en totale contradiction avec les objectifs internationaux et suisses de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, d'une manière générale, avec l'objectif d'un authentique développement durable. Dans la lettre ouverte (ci-jointe) que nous lui avons adressée jeudi 15 mai, nous avons notamment rappelé à Monsieur Virdis que cette énergie fossile est la plus fortement émettrice de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Le Groupe E est une entreprise publique. Elle a un monopole sur le canton de Fribourg, qui est actionnaire à hauteur de 78 %, et ses revenus proviennent en majorité des habitants du canton. Dans ces conditions, cette entreprise *doit* être soumise à un contrôle démocratique de la part des habitants de ce canton et de ses élus. Or, sa décision d'investir dans le charbon a été prise en catimini. La population n'a pas eu son mot à dire. Ni les partis politiques, ni le Grand Conseil, ni les médias (ni même, semble-t-il, la plupart des cadres de Groupe E eux-mêmes) n'étaient au courant que des négociations à ce sujet étaient en cours. C'est là un flagrant déni de démocratie sur l'un des sujets les plus vitaux pour l'avenir.

Pour toutes ces raisons aussi fortes et fondamentales les unes que les autres, le Conseil d'Etat fribourgeois ne peut pas – ne *doit* pas – accepter cette décision contraire à toutes ses prises de positions officielles sur le développement durable, les énergies renouvelables et le concept High Tech in the Green. En l'occurrence, le choix de Monsieur Virdis mérite plutôt d'être qualifié de Low Tech in the Black.

C'est pourquoi, nous, résidents dans le canton de Fribourg et signataires de cette lettre, demandons au Conseil d'Etat, en tant que représentant de l'actionnaire très majoritaire du

Groupe E, de rappeler cette entreprise à sa responsabilité et à la raison : le Groupe E doit revenir sur sa décision d'investir dans cette centrale à charbon allemande pour ne pas s'écarter de sa politique d'investissement dans les énergies renouvelables.

Pour qu'une telle posture soit possible face à une conjoncture énergétique de toute évidence difficile, le Conseil d'Etat doit mettre en œuvre et promouvoir auprès de la population, des collectivités et des acteurs économiques du canton une vigoureuse politique d'économie d'énergies et de maîtrise de la demande énergétique. Il y a là un champ et un potentiel très significatifs que les autorités cantonales n'exploitent pas suffisamment. Il est notamment désormais impératif de cesser de réfléchir exclusivement en termes de production d'énergie pour se mettre à penser en termes de services énergétiques (d'électricité, de chaleur, etc.).

Avec son programme de Société à 2000 watts, la Confédération donne un cadre très précieux pour aller dans ce sens. Et certains cantons, parmi les plus importants (Bâle, Zurich, Genève, etc.) montrent la voie concrète vers la Société à 2000 watts. Par exemple, le programme Eco 21 des Services industriels de Genève investit 21 millions de francs pour pousser les particuliers à économiser leur électricité. Et il existe des modèles économiques intelligents – véritablement « visionnaires » – pour financer les économies d'énergie de manière rentable. Il n'y a aucune raison que le canton de Fribourg ne puisse pas faire au moins aussi bien dans ce registre.

Tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour empêcher le Groupe E de commettre une erreur historique, qui démoraliserait tous les acteurs de ce canton qui croient encore qu'un authentique développement durable est possible. Nous avons besoin d'une forte volonté politique. Nous sommes certains que le Conseil d'Etat en est capable, qu'il saura réagir à hauteur de ses responsabilités face aux générations futures.

Avec nos salutations très cordiales,

Jacques Mirenowicz, corédacteur en chef de LaRevueDurable

Susana Jourdan, corédactrice en chef de LaRevueDurable

Raphaël Compagnon, professeur de physique du bâtiment à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg

Olivier Zürcher, professeur de thermodynamique et d'énergétique à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg

Philippe Spicher, directeur de Centre Info

Yvan Maillard Ardent, responsable de la recherche en environnement à Centre Info

Jacques Eschmann, président de Pro Natura Fribourg

**Contacts :**

Jacques Mirenowicz : 026 321 37 10 ; [jacques.mirenowicz@larevuedurable.com](mailto:jacques.mirenowicz@larevuedurable.com)

Raphaël Compagnon : 026 429 66 66 ; [raphael.compagnon@hefr.ch](mailto:raphael.compagnon@hefr.ch)

Yvan Maillard Ardent : 026 322 06 14 ; [yvan.maillard@centreinfo.ch](mailto:yvan.maillard@centreinfo.ch)